



**Forêts boréales**  
La protection des espèces végétales est essentielle pour la réconciliation

Page 4



**Tshakapesh**  
Élever un Shaputuan Innu traditionnel

Page 8



**Injustice climatique**  
Voix autochtones sur la recherche-action

Page 10



# Nouvelles

Numéro 10  
Automne 2023

CENTRE POUR LA CONSERVATION ET LE DÉVELOPPEMENT AUTOCHTONES ALTERNATIFS

## Cartographie des Orans dans le désert Indien de Thar

Par Aman Singh et J.P. Singh, de Krishi Avam Paristhitiki Vikas Sansthan (KRAPAVIS)

Les Orans, communément appelés CCA (community conserved areas) – aires communes protégées – ou bosquets sacrés, sont des zones boisées préservées en l'honneur de divinités locales, de déesses, de héros ou de saints dans l'ensemble du désert Indien du Thar. Ces parcelles témoignent de la sagesse et de la prévoyance de nos ancêtres en ce qui concerne la préservation des plantes vivaces ligneuses dans l'écosystème naturel. Elles représentent une riche biodiversité, abritant des espèces endémiques climatiques ou subclimatiques qui représentent un système naturel de sylviculture et de pâturage. KRAPAVIS (Krishi Avam Paristhitiki Vikas Sansthan) participe activement à une étude approfondie des orans dans le désert indien du Thar, au Rajasthan (Inde). KRAPAVIS, en tant qu'organisation partenaire de CICADA/McGill University, a commencé à cartogra-



Interview sur place d'un berger par l'équipe de cartographie des Orans. Photos: KRAPAVIS

phier les orans dans différents districts, à savoir Naguar, Churu, Jodhpur, et quelques autres, avec un double objectif; (i) identifier, cartographier et rassembler des informations sur la superficie, la propriété et les pratiques de gestion des 40 principaux orans répartis dans le désert de Thar au Rajasthan, en Inde, et (ii) développer une base de recherche sur les Orans et leurs services écosystémiques, y compris les systèmes socio-écologiques, afin d'élaborer des options d'adaptation aux impacts du changement climatique dans la zone désertique.

Les résultats de KRAPAVIS indiquent que ces orans sont confrontés à une série de menaces, notamment à des niveaux élevés de pâturage et d'abrutissement, à l'empiètement sur les terres des orans à des fins agricoles, d'établissement et autres, un déclin des normes socioculturelles et la prolifération d'espèces invasives, entre autres. Si nous pouvions d'une manière ou d'une autre restaurer ces ressources forestières vierges pour qu'elles atteignent leur plein potentiel de production, cela aiderait à combler le fossé entre l'offre et

Suite à la page 2

la demande pour assurer des moyens de subsistance aux communautés autochtones locales, tout en offrant des avantages supplémentaires à l'environnement aride. Pour y parvenir, plusieurs mesures utiles sont nécessaires, notamment: (i) la réactivation des structures traditionnelles de stockage de l'eau dans les Orans afin de fournir une ressource en eau au bétail du village et aux animaux sauvages, (ii) l'amélioration de la couverture végétale, ce qui implique l'élimination des buissons indésirables, la plantation d'arbres/arbustes indigènes adaptés à l'habitat et le réensemencement avec des espèces souhaitables de graminées fourragères pérennes, (iii) la sensibilisation de la communauté, en insistant particulièrement sur l'engagement de la jeune génération à participer activement aux activités des Orans, et enfin (iv) un plaidoyer pour une meilleure gestion et conservation des Orans à la lumière du changement climatique global.

KRAPAVIS a pris l'initiative de délimiter les Orans et de mener des activités de restauration. Les travaux de restauration portent notamment sur les structures traditionnelles de collecte de l'eau au sein des Orans, telles que les talab (étangs), grâce à la participation de la communauté. Les kundus (ré-



Interview sur place de pasteurs dans un Oran.

servoires d'eau) ont été réhabilités et constituent une ressource en eau vitale pour le bétail et la faune. En outre, des espèces endémiques telles que *Prosopis cineraria*, connue localement sous le nom de Khejri – une espèce d'arbre essentielle dans le désert de Thar, – ont été plantées à Orans. Des graines de graminées vivaces ont été semées dans les Orans, et des efforts sont en cours pour éliminer les espèces envahissantes comme *Prosopis juliflora* autour des structures de collecte de l'eau et d'autres zones, avec la participation active de l'Oran Samiti (sous forme d'un comité) ou des membres de la communauté.

Afin de sensibiliser la communauté à l'importance des Orans pour la sécurité de leurs moyens de subsistance dans cet environnement climatique difficile, plusieurs programmes de formation ont été organisés pour les membres des communautés de chaque Oran. En outre, des membres de communautés associées à divers Orans dans le district de Thar se sont rendus au siège de KRAPAVIS à Alwar. Au cours de cette visite, ils ont échangé et partagé avec les membres de communautés associées aux Orans – devbani – des collines Aravali ainsi qu'avec d'autres parties prenantes. Ainsi, le travail de KRAPAVIS sur les Orans pourrait être considéré comme un modèle à adopter à leurs contextes. L'intensification de ces efforts est nécessaire si l'on veut maintenir ces zones traditionnelles préservées et assurer le bien-être de communautés fragiles dans le contexte du changement climatique galopant. ●



Vue d'un Oran dans le désert.

### Visitez-nous en ligne



[cicada.world/fr](http://cicada.world/fr)



[facebook.com/CICADA.world](https://facebook.com/CICADA.world)



[linkedin.com/company/CICADAorg](https://linkedin.com/company/CICADAorg)



[twitter.com/CICADAorg](https://twitter.com/CICADAorg)



[youtube.com/CICADAorg](https://youtube.com/CICADAorg)

### Restez en contact : envoyez-nous vos nouvelles !

Membres et partenaires du CICADA, merci de nous envoyer vos nouvelles pour les partager avec la communauté du CICADA dans nos futurs bulletins.

Du texte et des images peuvent nous être envoyés à :

[cicada.news@mcgill.ca](mailto:cicada.news@mcgill.ca)

Pour vous abonner à ce bulletin, visitez :

[cicada.world/news/newsletter](http://cicada.world/news/newsletter)

# « Rien sur nous sans nous »

## La juridiction autochtone sur les territoires miniers et marins

Par Viviane Weitzner (Université McGill)

Les Premières nations de Colombie-Britannique sont à l'avant-garde à l'échelle globale pour ce qui est de repousser les limites de la reconnaissance de la compétence juridique des Autochtones dans la gestion de leurs territoires, tant sur terre qu'en mer. C'est ce qui ressort clairement des diverses présentations faites lors de la conférence du Pacific Business and Law Institute intitulée « Nothing About Us Without Us: Indigenous Jurisdiction Over Mining and Marine Territories » à laquelle j'ai participé le 31 octobre et le 1er novembre à Vancouver, en tant que représentante de CICADA.

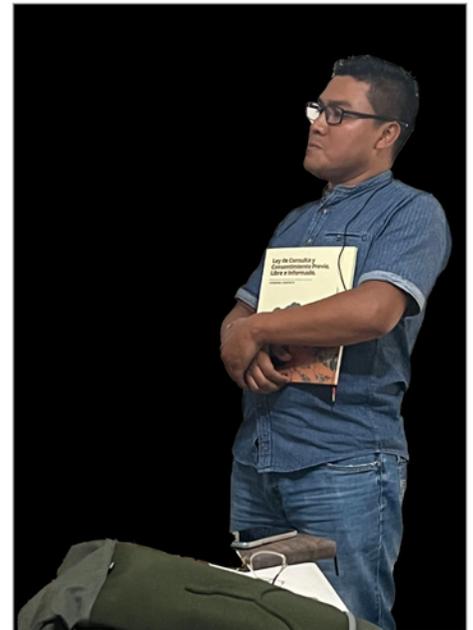
Les Premières nations de la région sont une référence au Canada et dans le monde, car elles n'ont pas signé de traités avec la Couronne, ce qui leur confère un avantage certain dans la négociation de la reconnaissance de leurs territoires non cédés et non rétrocédés. Malgré cela, leurs territoires riches en ressources ont subi des vagues de dépossession, notamment par le biais du système de « libre entrée », qui permet aux sociétés minières de revendiquer des terres ancestrales en cliquant sur une souris à des kilomètres de distance, sans même contacter les premiers habitants de ces terres - et encore moins obtenir leur consentement libre, préalable et éclairé.

Ce n'est plus le cas aujourd'hui. Les Premières nations Gitxaatla et Ehattesaht ont attaqué la Colombie-Britannique (BC) devant la Cour suprême de la province pour contester le régime de la propriété minière dans la province.

S'appuyant sur la législation provinciale adoptée en 2019 qui confirme la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones (DNUDPA), les Premières nations ont fait valoir, entre autres, que la DNUDPA confirme le droit des peuples autochtones à leurs territoires traditionnels, y compris leurs ressources, ainsi qu'à la consultation et au consentement libre, préalable et éclairé avant l'octroi de concessions minières.

« Nos lois ont été écrites bien avant la colonisation », a déclaré le chef héréditaire Need Hiwaas, de la nation Gitxaatla, aux délégués de la conférence, « et nos terres ont été considérées comme sacrées. Nos lois l'ont protégée et n'en ont jamais abusé. Dans la décision prise il y a un mois, la nation a un devoir de consultation. Nos lois sont notre responsabilité inhérente - nous savons que nous avons besoin de plus qu'une simple consultation. Céder nos terres sans notre consentement est contraire à nos lois ! »

En effet, la décision (*Gitxaala v British Columbia [Chief Gold Commissioner]*, 2023 BCSC) a déclaré que le régime de la propriété minière en Colombie-Britannique ne respectait pas l'obligation de consultation de la Couronne et a fixé un délai de 18 mois à la Colombie-Britannique pour le remanier. Comme le souligne le chef Hiwaas, si la décision représente un pas en avant en exigeant une consultation avant l'enregistrement des concessions minières, elle ne respecte pas les normes minimales énoncées dans la Déclaration universelle des droits de l'homme, à sa-



L'avocat Embera Chamí présente la loi sur le consentement préalable, libre et éclairé du Resguardo de Origen Colonial Cañamomo Lomapieta, nation autochtone de Colombie – un outil potentiel pour les Premières nations de la Colombie-Britannique ? Photo: Viviane Weitzner

voir le principe du consentement préalable, libre et éclairé. Il est décevant de constater que la décision n'a pas empêché l'enregistrement de titres miniers dans l'intervalle, ni annulé ceux qui ont été délivrés sans consultation.

Cette affaire constitue un test décisif pour l'application de la DNUDPA en droit interne. La Cour suprême de la Colombie-Britannique a estimé que la législation provinciale ne transposait pas la DNUDPA dans le droit de la Colombie-Britannique, mais elle a exigé que la province consulte les peuples autochtones sur la mise en œuvre de la DNUDPA. Une autre déception.

Les 18 prochains mois constitueront une période importante pour faire pression sur le régime de la propriété minière en Colombie-Britannique afin de l'infléchir dans un sens qui lui permettrait de s'aligner sur les normes minimales de la DNUDPA et sur la juridiction autochtone, malgré l'interprétation de la Cour. Parallèlement, il

Suite à la page 5

# La protection des espèces végétales boréales est un élément essentiel des efforts de réconciliation

Par Janelle Baker (Université Athabasca) \*Publié pour la première fois par The Conversation le 10 août 2023

Le thé du Labrador, l'épilobe, le cerisier de Virginie et le framboisier sont quelques-unes des plantes boréales répertoriées comme mauvaises herbes par la Société canadienne de malherbologie. Ces plantes sont la cible des herbicides épanchés par des sociétés d'exploitation forestière dans l'ensemble de la forêt boréale canadienne.

Cependant, ces espèces de plantes boréales sont des plantes traditionnelles importantes pour de nombreux peuples autochtones au Canada et dans le monde entier. Outre leur utilisation alimentaire, ces plantes endémiques traditionnelles ont une valeur médicinale, cérémonielle et matérielle considérable.



Thé de Muskeg (ou du Labrador) (*Rhododendron groenlandicum*) : populaire pour la médecine et le plaisir.

Ces espèces végétales ont prospéré avant l'arrivée des Européens, et sont respectées et entretenues par les communautés autochtones, contribuant à l'accroissement de la diversité bioculturelle.

En tant qu'anthropologue culturel et environnemental, je travaille de

puis 2006 pour et avec les communautés des Premières nations dans les forêts boréales de l'Alberta. Dans l'article que j'ai récemment publié, je montre comment l'appropriation illicite de ces plantes sur les territoires traditionnels repose sur un préjugé colonial portant sur la valeur économique des plantes.

## Les forêts boréales menacées

Au cours des dernières décennies, les forêts boréales du Canada ont été confrontées à de nombreuses menaces, notamment à des tentatives d'extraction de plantes à des fins économiques ou d'éradication à l'aide d'herbicides.

Le problème réside dans ce que l'on appelle le « bois marchand » par opposition à l'abondance des plantes de la forêt boréale qui couvrent le sol au pied des arbres.

Lorsque les agences gouvernementales et les sociétés d'exploitation forestière s'acquittent de leur obligation de consulter les Premières nations, elles ont tendance à ignorer les préoccupations exprimées au sujet de la destruction des plantes traditionnelles qui y sont abondantes.

Par exemple, les peupliers baumiers et trembles, les bouleaux, le thé du Labrador, les myrtilles et la menthe sauvage sont des plantes qui poussent en abondance dans la forêt boréale et qui ont une grande valeur culturelle.

Au cours du processus de consultation, lorsqu'un aîné ou un membre de la communauté identifie ces plantes



L'épilobe à feuilles étroites (*Chamaenerion angustifolium*) : comestible lorsque les pousses sont jeunes, et lorsqu'elles sont en graines, elles indiquent que l'original est gras et prêt à être chassé. Photos par Janelle Baker

à protéger, les représentants des entreprises répondent souvent que ces plantes sont présentes dans toute la forêt et que leur destruction n'a donc pas d'impact significatif sur les droits inhérents protégés par le traité.

Cette décision extérieure peut affecter l'accès des membres des Premières nations à leur zone d'intendance familiale particulière.

La perte d'accès à des plantes apparemment abondantes est exacerbée par l'utilisation de l'herbicide glyphosate dans le processus de reboisement et le long des routes, des pipelines et des lignes électriques.

Les plantes ayant une grande valeur nutritionnelle et médicinale, comme le thé du Labrador, sont pulvérisées afin qu'elles n'entrent pas en concurrence avec les pratiques de reboisement en monoculture axées sur le bois d'œuvre. Ces pratiques privilégient le bois marchand au détriment d'une forêt saine et riche en biodiversité.

## La destruction de la forêt boréale a un impact sur les communautés autochtones

Lorsque les gens perdent leurs zones de collecte, ils doivent chercher les mêmes plantes dans des zones plus vastes, demander l'accès à des zones appartenant à d'autres personnes et risquer de collecter des plantes contaminées par des composés organiques volatils, des métaux lourds ou des herbicides.

Des recherches menées dans la forêt boréale ont révélé que le glyphosate restait présent dans les tissus végétaux pendant au moins dix ans. Les communautés avec lesquelles je collabore dans le cadre de mes recherches continuent d'être très préoccupées par l'utilisation d'herbicides sur leur territoire, à juste titre.

Les anciens des communautés des Premières nations sont également préoccupés par les effets de la bioaccumulation, c'est-à-dire l'accumulation progressive de substances telles que les pesticides ou d'autres produits chimiques dans la

chaîne alimentaire. Ces préoccupations se fondent sur les systèmes de droit naturel, les traditions orales ainsi que le respect et la réciprocité dans la forêt.



Sol collecté dans le cadre d'un projet de banque de semences de glyphosate avec l'ECCC (Environnement et Changement Climatique Canada).

## La réconciliation inclut les espèces végétales

Alors que le Canada tente de se réconcilier avec les communautés autochtones par le biais des appels à l'action de la Commission de vérité et de réconciliation du Canada, la reconnaissance des espèces ayant une valeur traditionnelle est essentielle dans ce processus.

Les appels à l'action visant à améliorer l'éducation centrée sur les autochtones, les programmes pour la jeunesse, la langue et la culture, ainsi que les services de santé, sont liés à la capacité des gens à participer à des activités terrestres. Les espèces végétales doivent être disponibles pour que ces activités soient possibles.

La disponibilité de ces espèces signifie qu'elles doivent être respectées et conservées sur la base des approches autochtones et des connaissances écologiques.

Ne pas prendre soin des espèces végétales dans le contexte des systèmes juridiques naturels autochtones, c'est ignorer le mode de gestion ancien et permanent des peuples autochtones vivant dans les forêts boréales. Ignorer les espèces indigènes conduit à perpétuer l'appropriation illicite continue des territoires traditionnels, une plante à la fois. ●



*Suite de la page 3*

s'agira d'une période cruciale pour les peuples autochtones, qui devront renforcer leurs propres lois.

L'un des outils clés que j'ai apportés à la discussion est la possibilité pour les peuples autochtones de développer leurs propres lois sur le consentement préalable, libre et éclairé. C'est là que des échanges passionnants pourraient avoir lieu avec les partenaires autochtones du CICADA, tels que les Embera Chami du Resguardo Indígena de Origen Colonial Cañamomo Lomapieta, en Colombie. Les Embera Chami ont élaboré leur propre loi sur le consentement préalable, libre et éclairé, en réaction à l'octroi de concessions minières sur leur territoire sans

leur consentement. Il est important de noter que dans le cadre de l'action en justice intentée par les Embera Chami devant la Cour constitutionnelle de Colombie, le magistrat a soutenu cette loi sur le Consentement dans sa décision T-530 de septembre 2016. Il s'agit d'un véritable processus de création d'une loi que les Embera Chami ont récemment révisée en 2023.

D'ailleurs, les représentants des Premières nations de Colombie Britannique présents à la conférence ont été séduits par l'idée de développer leur propre loi sur le Consentement préalable, libre et éclairé, et m'ont demandé des copies de la loi de Cañamomo - qui n'est actuellement disponible qu'en espagnol. Un échange direct entre

ces peuples aurait encore plus d'impact, une idée à l'étude dans un avenir proche.

Outre l'ensemble des discussions urgentes émanant de Gitxatla, la conférence a permis de présenter des cas passionnants de revitalisation et de développement du droit et des pratiques autochtones, notamment la loi sur les océans de la nation haïda et le renforcement des gardiens de la côte qui surveillent les eaux haïda. Il sera d'autant plus important de renforcer et clarifier la juridiction autochtone sur la mer que le trafic de marchandises dangereuses et autres augmentera dans ces zones maritimes fondamentales sur le plan spirituel. ●

# À quoi ressemblerait un projet de cartographie véritablement décolonial ?

## Les Kahnistensera contre l'Université McGill et la recherche de tombes anonymes d'enfants à l'hôpital Royal Victoria

Par Léa Denieul Pinsky (Université Concordia)

Le 20 avril 2023, la Cour supérieure du Québec a approuvé un décret permettant aux Kahnistensera (Mères mohawks) d'enquêter sur leur affirmation selon laquelle il existe des tombes anonymes à l'ancien hôpital Royal Victoria (HRV) de Montréal. Cette décision crée un précédent pour les plaignants autochtones qui se représentent eux-mêmes dans tout le Canada. L'HRV, inoccupé depuis 2015, devait faire l'objet d'un projet de réaménagement de 850 millions de dollars mené par la Société québécoise des infrastructures (SQI) et l'Université McGill. Cet été, des chiens détecteurs de restes humains ont détecté des odeurs de restes humains sur le site de l'ancien HRV, ce qui confirme la thèse des Kahnistensera.

Compte tenu de la charge émotionnelle et physique que représente l'enquête sur les décès et les disparitions forcées d'enfants menée par les Mères mohawks, dont beaucoup sont octogénaires, on pourrait s'attendre à ce que McGill et la SQI fassent tout ce qui est en leur pouvoir pour les soutenir dans leurs efforts. Ce n'est pas le cas. Le 13 septembre, les Kahnistensera se sont retrouvées à nouveau au tribunal, ayant demandé une audience d'urgence parce que McGill et la SQI avaient dissous le groupe d'archéologues autochtones nommé par le tribunal qui avait été mis en place dans le cadre de l'accord de règlement d'avril 2023 et avaient commencé la construction sur le site du RVH.

Au palais de justice de Montréal, le jour



Les mères dans les médias. Photos par : Justin Heritage

de l'audience, le principal point de désaccord concernant la violation potentielle de l'accord de règlement tournait autour de la définition du terme « cartographie ». Selon l'article 11 de l'accord de règlement, « le mandat de la commission est d'évaluer et d'identifier les techniques archéologiques appropriées à utiliser dans différentes zones du site pour détecter la présence de tombes non marquées (également connu sous le nom de « cartographie »). »

Au tribunal, Doug Mitchell, avocat de McGill, a fait valoir son interprétation de l'article 11 : le terme « cartographie » signifiait l'établissement d'une carte avec des points ou des zones où différentes techniques archéologiques devaient être appliquées pour trouver des restes humains. Lorsque toutes les zones ont été tracées, la commission peut être dissoute, a-t-il expliqué, car la cartographie est terminée. La construction sur certaines parties du site pourrait reprendre et le groupe d'archéologues autochtones serait informé de toute découverte.

L'interprétation de Mitchell déforme et réduit considérablement la complexité des phénomènes cartographiés. Elle permet à McGill de prétendre que le travail de cartographie entrepris par le panel est terminé, et que McGill n'a plus besoin de consulter ou de partager les résultats avec eux pendant la phase d'excavation. En d'autres termes, l'approche de McGill en matière de « cartographie » équivaut à une simple liste de contrôle, détachée de la réalité en constante évolution sur le terrain.

De plus, la dissolution du panel confère à McGill et à la SQI une autorité exclusive dans l'interprétation des résultats des fouilles. Dans la presse, les Kahnistensera ont fait part de leur désarroi face à cette mise à l'écart. Ils soulignent que McGill et la SQI n'ont pas tenu compte des recommandations du groupe d'experts, ont négligé des preuves essentielles et ont refusé de partager les résultats avec le groupe de travail de l'Association canadienne d'archéologie (CAA) sur les sépultures non marquées afin qu'ils soient exami-

nés par des pairs. Voilà ce que signifie pour McGill une enquête « menée par des autochtones » et le fait d'être « lié par le groupe d'experts. »

Les Kahnistensera se sont opposées aux avocats et a expliqué que la cartographie était un processus continu, et non un événement ponctuel. Si cette première cartographie sert de point de départ, la nature dynamique du processus implique qu'il doit se poursuivre au-delà de cette étape initiale. Les responsabilités du groupe ne s'arrêtent pas à la création d'une première carte. Il doit rester impliqué au fur et à mesure que la carte évolue, en fonction des nouveaux éléments découverts lors des fouilles.



Les techniciens de la société archéologique Québécoise Ethnoscop.

Ce n'est pas la première fois que la définition de la « cartographie » et ses implications pour les droits à la terre autochtones font l'objet d'un débat devant les tribunaux canadiens. Dans les années 1970, les Inuits ont démontré devant les tribunaux que la cartographie, en tant que processus, était plus efficace pour transmettre leurs réalités vécues. Dans le cadre du projet Inuit Land Use and Occupancy, ils ont méticuleusement élaboré des « biographies cartographiques » pour documenter la chasse, la pêche, le piégeage et d'autres activités, mettant en évidence l'utilisation de longue date de leurs terres par chacune des 34 communautés Inuites. Ces cartes ont joué un rôle essentiel

dans les négociations sur les revendications territoriales, qui ont abouti à l'accord sur les revendications territoriales du Nunavut en 1993. En revanche, les Gitksan et les Wet'suwet'en ont été confrontés au racisme et au négationnisme de la Cour suprême de Colombie britannique lorsqu'ils ont présenté leur carte sous la forme d'un chant et que

le président de la Cour suprême leur a rétorqué que « faire chanter des témoins au tribunal n'est pas, à mon avis, la bonne façon d'aborder le problème ».

En tant que cartographe observant les procédures de la salle d'audience, j'ai été frappé par la présence persistante d'hypothèses coloniales sur la cartographie dans notre contexte contemporain. Le débat au palais de justice de Montréal autour de la définition de la « cartographie » a représenté un conflit direct et intrinsèque entre les perspectives coloniales et décoloniales, malgré le fait

que McGill et la SQI se soient présentés comme des collaborateurs volontaires, travaillant ostensiblement à la réconciliation. La distinction cruciale ici réside dans la façon dont la carte, telle que perçue par McGill, fonctionne simplement comme une tâche à accomplir avant de passer à la suivante, sans nécessairement réfléchir à la sensibilité et à la complexité de la tâche à accomplir. Dans leur hâte d'accélérer la cartographie aussi vite que possible, ils semblent oublier que ce processus consiste à rechercher des tombes d'enfants non marquées. En revanche, la vision de la « cartographie » des Kahnistensera aligne le processus de cartographie sur la réalité qu'il cherche à



Archéologues utilisant des géoradars, une technique courante de cartographie non invasive.

représenter, ce qui en fait un outil précieux.

Ce n'est pas parce que le groupe d'archéologues autochtones a établi une carte qu'il a fini de cartographier. Un projet de cartographie véritablement décolonial cultive une culture cartographique centrée sur les connaissances géographiques autochtones, les protocoles et l'implication active des communautés dans le processus de cartographie, marquée par le respect. De ce point de vue, les protocoles ne sont pas de la paperasse encombrante, mais une occasion de se réjouir. McGill et la SQI relèveront-elles le défi ?

Le 31 octobre 2023, les Kahnistensera ont comparu devant le tribunal et sont parvenues à un accord pour que le groupe archéologique autochtone soit réintégré, conformément à la décision du juge Gregory Moore. ●

De plus informations sont disponibles à la suivante :

<https://mohawknationnews.com/blog/>

<https://www.cbc.ca/amp/1.7035290>

# Le programme culturel de l'Ins compréhension entre les C

Par Peter Johansen (Université McGill)

**L**e 15 octobre, 13 membres de l'Institut Tshakapesh et 8 étudiant-es bénévoles de McGill ont dressé un Shaputuan traditionnel innu sur le terrain en contrebas du campus, inaugurant ainsi un programme d'éducation autochtone d'une semaine axé sur le savoir et la culture innus à McGill. L'événement était parrainé par CICADA et l'Indigenous Studies and Community Engagement Initiative (ISCEI) de McGill. Le programme Shaputuan a été créé en 1995 en réponse à la crise d'Oka de 1990, un conflit marqué par la résistance de Kanehsatà:ke au projet d'expansion d'un terrain de golf et de construction d'habitations sur un site sacré autochtone. Le programme vise à promouvoir une perception plus claire, juste et adéquate des peuples et des communautés des Premières nations auprès de la société québécoise et canadienne, en éduquant les colons sur la culture, les modes de vie et les mondes innus. Le programme propose une pédagogie vivante et des expériences exceptionnelles aux étudiant-es et autres participant-es, cherchant à favoriser l'ouverture d'esprit, en particulier chez les jeunes, à l'égard des différences



L'aînée Innue Evelyne St-Onge fait une présentation lors d'une cérémonie au Shaputuan. Photos par : Steven Schnoor

culturelles, et à lutter contre le racisme et les autres formes de préjugés. Le programme Shaputuan a offert aux participant-es la possibilité de sortir de leur routine urbaine et de s'immerger dans un environnement autochtone afin de renforcer les liens entre les peuples autochtones et non autochtones.

Le programme Shaputuan regroupe des gardien-nes du savoir des communautés innues d'Essipit, Pessamit, Uashat mak Mani-utenam, Matimekush/Lac-John, Ekuanitshit, Nutashkuanit,

Unaman-shipit et Pakut-shipit. Ce programme d'une semaine a rassemblé des participant-es de la communauté mcgilloise au sein du Shaputuan, un camp traditionnel innu qui sert d'outil éducatif pour initier les participant-es à la culture innue. L'imposante tente de toile blanche et de poteaux a accueilli des groupes de 40 personnes pour des séances interactives d'apprentissage et de discussion sur un éventail de sujets concernant les nations autochtones du Québec, notamment la culture et

# Institut Tshakapesh encourage la Québécois et le peuple Innu

la langue innues, les récits et l'histoire orale, les plantes et la médecine traditionnelle, les pratiques de santé et de guérison innues, la spiritualité innue, l'histoire innue, le territoire et les sites sacrés, ainsi que le Nitassinan. Les visiteurs-euses du Shaputuan étaient assis-es sur de longs bancs posés sur un épais et moelleux lit de branches de sapin. Un poêle à bois créait une atmosphère chaleureuse qui transportait les participant-es dans un camp innu situé dans la forêt.

Les activités de Shaputuan ont débuté le lundi 16 octobre par une cérémonie guidée par Evelyne St-Onge, aînée et membre fondatrice, et Gary McFar-

land, spécialiste de la spiritualité innue et animateur, accompagnée par le tambour et les chants de Steve Vallant. La visite du Shaputuan à McGill a été marquée par les dernières présentations de l'aînée et gardienne du savoir Evelyne St-Onge et par le transfert de ce rôle à Vanessa Vallant. Evelyne, qui détient un doctorat honorifique de l'Université Laval, enseigne le programme Shaputuan depuis 23 ans. Plusieurs cours de McGill ont eu lieu au Shaputuan et ont été animés par Evelyne, Vanessa et Gary. Deux séances d'apprentissage importantes sur les sites sacrés innus ont été animées par des membres des Uapashkuss (gardiens des sites sacrés), Evelyne St-Onge et Dolores André, qui ont dis-

cuté de l'importance et de la sacralité de la terre pour les communautés innues ainsi que du rôle actif et continu de ces dernières dans la gestion, la protection et la conservation des territoires non cédés. Les participant-es ont également pris connaissance des nombreuses menaces historiques et actuelles qui pèsent sur la terre en raison de l'extraction des ressources, et de l'histoire de la résistance des communautés innues - y compris celles des Uapashkuss - face à la destruction et aux dommages causés à la terre par les activités économiques des colons. L'une des sessions d'apprentissage les plus marquantes s'est tenue le jeudi 19 octobre, en fin de journée, lorsque des étudiant-es du cours du programme en études québécoises intitulé "Introduction à l'étude du Québec" se sont joint-es aux participant-es pour une conversation ouverte avec les animateurs-trices et l'équipe du programme. Les étudiant-es ont reçu de leur part un enseignement sur les effets continus du racisme systématique, de la Loi sur les Indiens et des interventions gouvernementales non désirées dans la vie des communautés innues, ainsi que sur la résilience et la résistance des communautés dans la lutte contre de telles actions.



*Suite à la page 10*

Tout au long de la semaine, les étudiant-es, les professeur-es et les autres visiteurs-euses ont participé à diverses sessions d'apprentissage Shaputuan. Les participant-es ont interagi directement avec les aîné-es innu-es, ont appris quelques rudiments de la langue innue, ont fait l'expérience de la culture innue traditionnelle et contemporaine, et se sont efforcé-es de développer une pensée critique à l'égard de la situation des peuples des Premières nations. Dans le cadre de l'apprentissage de l'utilisation des plantes innues et de la médecine traditionnelle, les participant-es ont utilisé des aliments et des médicaments à base de plantes et ont partagé des thés de forêt avec l'équipe de Shaputuan. La pédagogie par l'objet s'est poursuivie avec le port et la tenue de vêtements innus et l'exploration d'une variété de matières premières végétales et animales utilisées pour la fabrication de vêtements et d'outils. Les aîné-es ont discuté de l'importance des relations entre l'homme et l'animal, entre l'homme et la plante, et entre l'homme et la terre dans le contexte des pratiques sociales, rituelles et écologiques. Le dîner organisé par le programme Shaputuan dans la soirée du 17 octobre a été l'un des temps forts de l'événement. Des étudiant-es, des ami-es et des professeur-es, dont Colin Scott, directeur du CICADA, y ont assisté. Les invité-es ont dégusté un repas traditionnel innu préparé par la cheffe Colette Fontaine



Evelyne St-Onge, aînée Innue, dans le Shaputuan, avec Peter Johansen, anthropologue de McGill, assis à sa gauche immédiate.

de Tshakapesh, profité de la musique du tambour TEUELKAN et des chansons de Steve Vallant, et participé à des danses et des jeux.

Le programme Shaputuan a été développé par l'Institut Tshakapesh qui dessert huit communautés innues et dont l'équipe est composé d'éducateurs-trices innu-es expérimenté-es et de gardien-nes du savoir de chaque communauté. Établi en 1978 en partenariat avec la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (CDPDJ), l'Institut Tshakapesh développe des programmes de partenariat sensibilisation dans les écoles secondaires et les collèges du Québec. CICADA tient à remercier l'Institut Tshakapesh et le programme Shapu-

tuan pour la gentillesse et la générosité avec lesquelles ses équipes ont donné à la communauté mcgilloise cette chance unique et importante de se familiariser avec la culture et les mondes innus. Nous tenons à remercier tous-tes les membres de l'équipe de Shaputuan qui ont proposé ce programme : Evelyne St-Onge, Karine Regis, Vanessa Vallant, Gary McFarland, Steve Vallant, Colette Fontaine, Sophie Vallant, Jacques Grégoire, Jean-Yves Pilot, Jonathan Moreau et Sébastien Demers. Nous tenons également à remercier Dolores Andre, chargée de projets à l'Uapashkuss, qui a pris le temps, malgré son horaire chargé, de se joindre aux Shaputuan pour parler des sites sacrés innus et du travail de l'Uapashkuss. ●

## Appel à communications : Conférence PECS (Programme for Ecosystem Change and Society), Montréal, 12-15 août 2024

Les membres de CICADA organisent une session sur la cartographie numérique et les récits liés à l'espace pour les peuples autochtones et les communautés locales dans le contexte du changement des écosystèmes et des récits autochtones. Pour plus d'informations et pour savoir comment soumettre un article, visitez le site : <https://event.fourwaves.com/pecs2024/pages/e63f326a-cfa5-4a0f-870e-9999f2e426f7>



# Notcimik Pimatisiwin

## Rencontre Inter-Nations sur les pédagogies territoriales

Par Adam Archambault (UQAT) et Benoit Éthier (UQAT)

C'est dans le cadre du Partenariat Savoirs et Éducation Autochtones que s'est tenue la rencontre Inter-Nations Notcimik Pimatisiwin sur les pédagogies territoriales. D'abord, des délégations représentant les Nations Mapuche (Chili), Maya (Mexique), P'urhépecha (Mexique) et Anicinabe (Québec) ont été accueillies par la Nation Atikamekw Nehirowisiw (Québec) sur leur territoire en l'honneur du Pow wow traditionnel de Wemotaci (1er au 3 septembre 2023). La participation au Pow wow a permis aux différents groupes de se familiariser avec la culture atikamekw nehirowisiw, d'échanger avec ses membres et de présenter leur propre culture, notamment par la démonstration de danses traditionnelles mayas et mapuche lors des journées de cérémonies.

Le groupe formé des différentes Nations s'est ensuite dirigé vers le Club Odanak, sur les terres ancestrales de la Nation Atikamekw Nehirowisiw près de la ville de La Tuque (Capetciwotakan) en Mauricie pour la tenue d'ateliers sur les pédagogies territoriales (4 au 6 septembre 2023). Les ateliers ont été lancés par un mot de bienvenue du

Grand Chef du Conseil de la Nation Atikamekw, Constant Awashish, ainsi que de la cheffe du Conseil des Atikamekw de Wemotaci, Viviane Chilton. Les représentants de chacune des Nations autochtones participantes ont ensuite pu présenter les contextes politique, social et culturel dans

lesquels elles se trouvent et exprimer leur conception des pédagogies territoriales. Parmi les enjeux soulevés, plusieurs Nations ont identifié l'importance de la préservation des sites patrimoniaux et archéologiques dans la transmission de leur culture. Puisque toutes les Nations participantes reconnaissent le territoire comme étant au cœur de leur culture, la préservation de ces sites permet de donner un ancrage géographique et concret à la tradition orale afin de lutter contre son effritement face à la pression coloniale. Un autre aspect essentiel des pédagogies territoriales ayant été identifié est le rôle de la langue, qui est indissociable du territoire, dans la transmission des savoirs traditionnels. Les per-



Groupe des participants. Photos par : Adam Archambault

sonnes participantes ont d'ailleurs pu saisir toute l'étendue de l'importance du territoire pour la Nation Atikamekw Nehirowisiw avec un après-midi passé sur Masko Cimakanic Aski, le territoire de la famille atikamekw nehirowisiw Coocoo, qui est au cœur d'un processus de reconnaissance d'aire protégée.

Finalement, la dernière journée des ateliers a été dédiée à des cercles de partages et de discussions en sous-groupes animés par l'enseignante et étudiante à la maîtrise Janis Ottawa (UQAT). Le groupe de secondaire cinq de l'école Nikanik de Wemotaci s'est également déplacé pour participer aux discussions. Deux constats généraux ont été dégagés : d'une part, les Nations autochtones de différents pays font souvent face à des enjeux très similaires malgré des contextes très différents; d'autre part, la résistance est essentielle dans le sentiment de fierté d'être Autochtone qui doit être transmis aux plus jeunes générations. En collaborant ensemble, il est possible d'unir ses forces et de mettre en place des solutions concrètes pour assurer la transmission des savoirs autochtones à l'échelle internationale. ●

Cet événement a été financé par le CICAADA (Petites Subventions), le CRDT (Nouvelles Initiatives) et le CRSH (Connexion; Développement Partenariat). Le rapport-synthèse de l'événement sera disponible sur le site web du Laboratoire de cartographie participative de l'UQAT : <https://www.uqat.ca/recherche/laboratoire-de-cartographie-participative/>.

# « Ce n'est pas de la justice climatique, c'est de l'injustice climatique ! »

## Voix autochtones sur la justice climatique et la recherche-action

Par Viviane Weitzner (Université McGill)

« En tant que peuples autochtones, nous ne voyons pas la justice climatique, nous voyons l'injustice climatique. Si on utilise le mot "justice", c'est parce que la justice existe ! Mais il n'y a pas de justice du tout... il y a de l'injustice envers les peuples autochtones. » - Varoi Ika, Rapa Nui, présentant l'analyse de la discussion en petit groupe

« Il n'est pas acceptable que la transition verte se fasse au prix de la souffrance, du déplacement forcé, des territoires des peuples autochtones. » - Francisco Cali Tzay, rapporteur spécial des Nations unies sur les droits des peuples autochtones.

**A** lors que notre planète brûle, et que les inondations et les phénomènes météorologiques extrêmes se multiplient, de plus en plus de voix s'élèvent pour dire que des solutions à la catastrophe climatique peuvent être trouvées dans le maintien des connaissances et des modes de vie des peuples ancestraux dont les territoires de vie abritent 80% de la biodiversité mondiale. Au même moment, les grands titres de la presse mondiale montrent de plus en plus clairement que ce sont ces mêmes gardiens des territoires qui subissent les conséquences les plus graves du développement extractiviste, souvent au péril de leur vie, sur les lignes de front de la défense territoriale. Leurs terres natales regorgent de minéraux et de métaux nécessaires aux nouvelles technologies qui alimentent la « transition énergétique verte », ce qui crée une tension perverse : d'un côté, on pousse à la conservation de ces terres ancestrales et, de l'autre, on exerce une forte pression pour en extraire de l'« énergie propre » et d'autres ressources.

Dans ce contexte, des concepts tels que la justice climatique, les territoires de vie et la recherche-action éthique se révèlent



Photo de groupe des participant-es à l'extérieur de l'Université McGill.  
Photos par : Viviane Weitzner

être de possibles instruments pour nous aider à avancer en dépit de la complexité et de l'incertitude, afin de faire respecter les droits des peuples autochtones et les victoires obtenues grâce à leur auto-détermination, tout en provoquant une véritable transformation. Mais qu'impliquent ces concepts depuis des perspectives autochtones diverses ? Comment les analyser depuis la perspective du genre et des problématiques intergénérationnelles ? Et quels sont les autres éléments à prendre en compte pour enrayer la catastrophe climatique et préserver les systèmes de vie de notre planète ?

Ce sont là quelques-unes des questions cruciales examinées par les participant-es à une retraite qui s'est tenue du 28 septembre au 2 octobre 2023 à l'Université McGill et qui a rassemblé une cinquantaine de représentant-es de peuples autochtones et leurs alliés universitaires et non gouvernementaux de toute l'île de la Tortue et d'Abya Yala. L'objectif de la retraite était d'échanger des connaissances sur les stratégies politiques, juridiques, etc. en faveur de la justice climatique, fondées sur des perspectives autochtones, et d'identifier les leçons apprises des approches et méthodologies éthiques de la recherche-action participative, tout en approfondissant la construction de relations et d'alliances.

Co-organisée par le Centre for Indigenous Conservation and Development Alternatives (CICADA) et le Mohawk Council of Kahnawá:ke (MCK) – gouvernement élu du peuple autochtone Kahnienkehá:ka sur le territoire duquel se trouve l'Université McGill – cette série d'événements composant la retraite a été soutenue par le Centre de recherches pour le développement international (CRDI) du Canada.

Nous nous sommes réuni-es dans la perspective de la conférence internationale « Adaptation Futures » qui s'est tenue à Montréal juste après (du 2 au 6 octobre), avec l'intention de

faciliter l'échange de connaissances entre les délégué-es autochtones participant à cet événement et les partenaires autochtones et universitaires impliqués dans CICADA et son initiative sœur, Leadership for the Ecozoic (LAE). Les conversations étaient ancrées dans l'histoire et les réalités du peuple Kanienkehá:ka (Mohawk), gardien des terres où se déroulait la retraite ; elles ont été imprégnées d'une signification supplémentaire puisque nous nous sommes réuni-es avant, pendant et après la Journée nationale de la vérité et de la réconciliation du Canada, le 30 septembre.

Nous avons commencé notre retraite en traversant le fleuve pour nous rendre à Kahnawá:ke, où nous avons entendu parler de la dépossession en cours du territoire de Kanienkehá:ka et des effets dévastateurs de la construction de la Voie maritime du Saint-Laurent. Mais nous avons aussi été témoins de la façon dont le peuple Kahnienkehá:ka redonne vie aux monticules d'argile et aux dégâts laissés par la construction de la voie maritime, ainsi que de la diversité biologique qui en a résulté - des résultats qui ont récemment fait la une des journaux nationaux.

Chaque jour, la tenue de cérémonies a été un élément important ayant guidé notre rassemblement. Josie Auger, de la nation crie de Bigstone, nous a guidé-es dans une cérémonie de purification à notre arrivée à Kahnawá:ke ; l'ainé Otsi'tsaken:ra de Kanienkehá:ka et son assistant Niiioie:ren ont ouvert et clôturé nos deux jours de retraite à la Thomson House, au côté de Manari Ushigua, de la nation Sápara, en Équateur, offrant une cérémonie du tabac ; et enfin, Cody Diabo, chef élu de Kahnawá:ke a prononcé des mots de remerciement pour ouvrir notre séminaire hybride avec le rapporteur spécial des Nations unies sur les droits des peuples autochtones, Francisco Cali Tzay, qui a clôturé notre série d'événements.



Table ronde sur l'injustice climatique en Équateur et au Pérou.

Les conversations ont été riches et profondes, rassemblant des perspectives provenant de territoires situés à Rapa Nui,



Rapporteur spécial des Nations unies, Francisco Cali Tzay, lors d'un débat.

au Chili, en Argentine, au Pérou, en Bolivie, en Équateur, en Colombie, au Panama, au Mexique, aux États-Unis et au Canada. Voici quelques points saillants des divers messages clés présentés par les participant-es :

- Le concept de justice climatique est étranger aux peuples autochtones, qui subissent principalement des injustices climatiques alimentées par l'héritage permanent du colonialisme et du racisme structurel. Le terme peut être utile pour consolider la pensée au niveau international, mais il est en contradiction avec les réalités autochtones.
- Transformer les modes de pensée afin de parvenir à un seul esprit et à un seul cœur en respectant les 5 R - respect, révérence, réciprocité, responsabilité et relation - est le catalyseur nécessaire pour s'éloigner du modèle extractiviste et capitaliste qui alimente la crise climatique.
- Les principes du droit autochtone, qui tissent des liens entre les lois naturelles des êtres sensibles et non sensibles, doivent être revitalisés pour renforcer les voies vers des territoires de vie dynamiques qui atténuent la crise climatique.
- En tant que gardiennes de la culture et de la vie, les femmes ont un rôle particulier à jouer dans la recherche de solutions à la crise climatique, et leurs voix doivent être entendues et intégrées dans le processus décisionnel.
- Les jeunes hériteront de la catastrophe et doivent être entendus. Cependant, la plupart des jeunes autochtones des Amériques sont confronté-es à de sombres réalités en matière d'opportunités économiques et d'emploi sur leur terre natale, et nombres d'entre elles et eux sont amené-es à rejoindre les rangs de groupes armés illicites qui se livrent au trafic de stupéfiants et à d'autres activités.

Suite à la page 15

# Au rythme des eaux

Par Geneviève Marion-Séguin (Université Laval)

**D**u 5 au 25 août 2023 s'est tenu le séminaire terrain du Programme court de deuxième cycle en Sciences des Religions de l'UQAM, « Au rythme des eaux : Anthropologie comparative des cosmologies et des sociétés autochtones au Québec et en Amazonie » offert par Laurent Jérôme et Anne-Marie Colpron. Ce séminaire a eu lieu dans l'État du Pará en Amazonie brésilienne. Nous sommes allés à la rencontre de peuples autochtones riverains afin d'échanger sur l'importance de l'eau dans leurs cosmologies.



Josenildo Dos Santos da Cruz, Cacique de l'aldeia Munduruku São Francisco Da Cavada  
Lors d'un partage sur les réalités territoriales de sa communauté.

Notre groupe de vingt-et-un étudiants incluait cinq personnes autochtones du Québec - une Innue de Masteuiatsh, deux Innues d'Ekuanitshit et Pessamit et deux Atikamekw Nehirowisiwok de Manawan. Ces rencontres internationales ont donné lieu à des échanges portant notamment sur les enjeux territoriaux et environnementaux rencontrés par les communautés de chacun des pôles, Québec et Brésil. Au moment de notre visite, une des préoccupations majeures pour les peuples autochtones du Brésil était le projet de loi « Marco Temporal », interdisant la

démarcation territoriale aux communautés autochtones ayant entamé leur processus de reconnaissance après le 5 octobre 1988. Ce projet a finalement été rejeté en Cour Suprême à 9 votes contre 2, le 21 septembre dernier. Sur le plan environnemental, ce sont les impacts des changements climatiques qui étaient au cœur des préoccupations. Ces derniers affectant directement le territoire et, par conséquent, le mode de vie des communautés autochtones du Québec et de l'Amazonie brésilienne, les échanges portant sur cette problématique ont permis la création de liens que tous espèrent durables. Ces rencontres entre peuples autochtones faisant face à des défis communs ont permis le partage d'initiatives locales mises en œuvre par les communautés et engendré des réflexions sur l'importance d'assurer la continuité de nos échanges.



Cortar Peixe Diabolo.

Pierre angulaire des modes de vie locaux, les eaux amazoniennes sont partie intégrante des ontologies et des cosmologies locales. Dans le cadre du séminaire, mon collègue Ulysse Rémillard et moi-même nous sommes inté-



Olivia Ott-Quitich, Atikamekw de Manawan, et Val, autochtone Munduruku établie à Alter do Chão, Lors d'un échange sur les réalités des femmes avec l'association "Suraras do Tapajós".

Photos par Geneviève Marion-Séguin

ressés à tout ce qui concerne les poissons et la pêche dans les communautés visitées - chansons, danses, récits, savoirs, pratiques, marchés, etc. Suivre les poissons nous a aussi conduit vers les enjeux liés à l'industrie agro-alimentaire ainsi qu'à l'exploitation des ressources, dont l'or et le bois, tout en nous ouvrant une fenêtre sur les stratégies de résilience et d'affirmation des peuples rencontrés qui luttent pour la préservation de leurs territoires de vie. ●

*Je tiens à remercier Cicada pour l'appui financier à ce projet.*



Dom et Émilia Arapixuna.

- Les solutions climatiques varient en fonction des particularités de chaque peuple et de chaque lieu. Les efforts ne doivent pas se limiter aux investissements dans les forêts, alors que d'autres écosystèmes sont tout aussi importants pour préserver les systèmes et territoires de vie, tels que les océans, les rivières et les mangroves.

- Les efforts internationaux actuels font que très peu de fonds promis à l'atténuation du changement climatique vont directement aux communautés autochtones ; les bénéfices vont plutôt aux gouvernements et à d'autres organisations. De même, les négociations internationales se heurtent à des problèmes de représentation des peuples autochtones, les voix des concerné-es étant absentes, et les ONG rivalisent pour capturer les organisations autochtones à apporter à la table des négociations.

Enfin, un appel a été lancé à toute l'humanité pour qu'elle s'unisse afin de lutter contre la catastrophe climatique. Manari Ushigua, de la nation Sápara en Équateur, a ainsi déclaré :

« La forêt nous montre que le changement climatique est déjà là, qu'il est déjà en train de se produire. Nous ne pouvons plus parler d'adaptation future, mais nous devons parler d'adaptation au présent, maintenant... En tant que cultures, en tant qu'êtres humains, nous devons nous unir pour faire face à ce changement climatique. Les concepts utilisés, tels que le développement durable ou la durabilité, ne fonctionnent pas, car le monde est déjà en train de changer. Nous devons trouver d'autres mots pour nous aligner sur ce nouveau changement que nous vivons en tant qu'êtres humains, et commencer à prendre soin de notre espace de vie - chacun d'entre nous dans ce monde - pour faire face à ce qui va arriver. »

Le rapport de synthèse de la retraite sera bientôt publié et mis en ligne sur le site web de CICADA ! Ne manquez pas non plus les courtes vidéos magnifiquement réalisées par des étudiant-es de McGill en lien avec le Critical Media Lab du département d'anthropologie, qui dressent le profil des participant-es autochtones. ●

## Publications récentes de partenaires du CICADA

**Denieul-Pinsky, L.** 2023. (Re)purposing cadasters: When ecclesiastical archives advocate for Indigenous land rights. *Canadian Geographies / Géographies canadiennes* 1–17. <https://doi.org/10.1111/cag.12883>

**Baker, J. M.** 2023. CBC Radio Interview: <https://www.cbc.ca/listen/live-radio/1-31-labrador-morning/clip/16005038-plastic-identification-workshops-civilian-led-police-oversight-board-a>

Torres, A., Patterson, C., **Jaeger, J.A.G.** 2023. Editorial: Advancing the consideration of ecological connectivity in environmental assessment – Part 2 of the special issue. *Impact Assessment and Project Appraisal* 41(5): 330-332. <http://dx.doi.org/10.1080/14615517.2023.2239586>

Patterson, C., Torres, A., Coroi, M., Cumming, K., Hanson, M., Noble, B.F., Tabor, G.M., Treweek, J., Iglesias-Merchan, C., **Jaeger, J.A.G.** 2023. Pathways for improving the consideration of ecological connectivity in environmental assessment: Lessons from five case studies. *Impact Assessment and Project Appraisal* 41(5): 374-390. <https://doi.org/10.1080/14615517.2023.2246727>

## Publications récentes de partenaires du CICADA

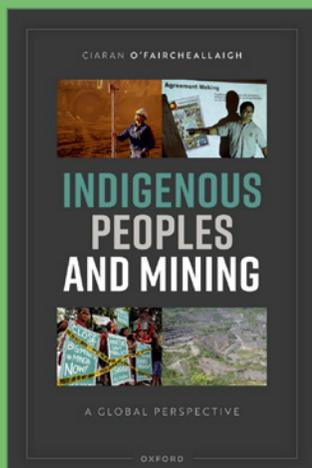


### L'alternative Patrimoniale des Iyiyiwch : Savoir-faire, territoire et autonomie

Par Paul Wattez

Cet ouvrage propose une étude des relations qu'une Première Nation, celle des Iyiyiwch (Cris du Québec), entretient avec le concept de patrimoine et le processus de mise en patrimoine de sa culture. Il démontre que les Iyiyiwch ont mis en place une stratégie d'auto-patrimonialisation à l'échelle du Gouvernement de la Nation Crie dans le contexte de leur discussion avec le gouvernement du Québec et en expose ses expressions à l'échelle d'une communauté, celle de Waswanipi. L'alternative patrimoniale des Iyiyiwch souligne les choix des élus politiques, des responsables administratifs, des familles, des chasseurs et des pratiquants des cérémonies qui favorisent cette stratégie et participent à la définition de ce qu'est ou peut être le patrimoine dans le monde iyiyiw, notamment à partir du concept d'iyyiw iituun («manière iyiyiw de faire»). Un des enseignements fondamentaux des Iyiyiwch est que, au-delà des savoirs et des pratiques, ce sont les relations qui sont à protéger et à transmettre. Ce portrait spécifique aux Iyiyiwch établit une approche alternative de ce que peut

être le patrimoine aujourd'hui dans les mondes autochtones et, plus largement, au Québec, au Canada et à l'international. Cet ouvrage s'adresse aux chercheurs-euses en sciences humaines tout en se voulant accessible à un public général.



### Indigenous Peoples and Mining: A Global Perspective (Les peuples autochtones et l'exploitation minière : Une perspective mondiale)

Par Ciaran O'Faircheallaigh

Ce livre cherche à comprendre la dynamique politique, sociale, économique et culturelle créée par l'expansion incessante de l'exploitation minière dans les territoires autochtones. Contribuer à cette compréhension implique une tâche d'importance mondiale. Les peuples autochtones incarnent une grande partie de la diversité linguistique et culturelle du monde ; leurs terres couvrent environ 25 % de la surface du globe, recoupent environ 40 % de tous les paysages écologiquement intacts et contiennent une grande partie des ressources minérales de la planète.

Un remerciement particulier à Camilo Gomez Chaparro, Ségolène Guinard, Katrina Burch Joosten, Steven Schnoor, and Aaron Vansintjan pour leur soutien dans la conception, la traduction et l'édition finale de ce nouveau numéro du bulletin du CICADA.